



## **Crédit Agricole du Morbihan**

### **Activités et résultats au 31 mars 2021**

*(Communiqué diffusé le 30 avril 2021 après bourse)*

Vannes, le 30 avril 2021

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 30 avril 2021 pour procéder à l'arrêté des comptes au 31 mars 2021.

#### **Une banque qui accompagne ses clients, des résultats qui restent satisfaisants**

Sur un an, la collecte globale progresse de 9,9 % avec 13,7 milliards d'euros d'encours. L'épargne liquide (comptes à vue et livrets) est largement plébiscitée par les clients dans un environnement toujours incertain. A noter que l'assurance vie progresse également à rythme soutenu (+ 4,3 %).

L'encours des crédits finançant l'économie locale progresse de 7,9 % sur un an à plus de 9,0 milliards d'euros.

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes progresse de 4,9 % sur un an.

Le Produit Net Bancaire Social s'établit à 50,7 M€ en baisse de 4,2 % par rapport au premier trimestre 2020. La marge d'intermédiation progresse d'un peu plus de 2 M€. L'augmentation des volumes intermédiés permet de compenser en partie la baisse des marges constatée sur le crédit. Par ailleurs, le financement accordé par la BCE (TLTRO) compense les taux à 0% des PGE (prêts garantis par l'Etat) et atténue pour partie l'effet négatif du coût élevé de l'épargne réglementée (Plans Epargne Logement, Livrets défiscalisés) sur la rentabilité de la Caisse Régionale. Les commissions sont en baisse de 4,2 M€ en référence à une année 2020 qui bénéficiait d'une participation aux bénéfices des activités d'assurance importante. Retraitées de cet effet, les commissions seraient en baisse de seulement 0,5 M€ dont - 0,7 M€ lié aux commissions d'intervention sur comptes en anomalie.

Les charges de fonctionnement augmentent de 0,5 M€, la hausse des charges de personnel compensant la baisse des autres charges.

Compte tenu de ces éléments, le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 16,7 M€, en baisse de 13,8%.

Le taux de créances douteuses et litigieuses est en amélioration, il baisse à 1,97% contre 2,03 % au 31 mars 2020. Les diverses mesures d'accompagnement dont continuent à bénéficier les particuliers et les entreprises (pauses crédit, prêts garantis par l'Etat) ont permis à ce stade d'amortir les impacts de la crise sanitaire. Ce taux ne reflète pas encore la potentielle dégradation de l'environnement économique à venir. Le taux de couverture qui rapporte les dépréciations aux encours de créances clientèles douteuses et litigieuses reste satisfaisant à 61,38%. Il était de 62,97% à fin décembre 2020. Le coût du risque et la dotation aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'élèvent à 3,6 M€ contre 12,2 M€ au 31 mars 2020. Le coût du risque sur créances affectées présente une reprise nette de 2,5 M€ contre une dotation de 1,9 M€ au 31 mars 2020. Les provisions collectives et filières augmentent de 1 M€. De plus, 4,5 M€ ont été dotés au FRBG dans les comptes sociaux en anticipation des conséquences de la crise sanitaire sur la solvabilité de certains clients. Les encours de provisions sur créances douteuses et encours sains s'élèvent ainsi à 270,4 M€, dont 72,4 M€ de FRBG, ce qui porte le taux de couverture global (provisions sur encours douteux, sains, dégradés et FRBG/total des prêts bruts) à 3,01 %.

Après un impôt sur les sociétés de 6,2 M€, le Résultat Net Social s'établit à 6,9 M€ au 31 mars 2021 contre 1,2 M€ en 2020.

Le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 9,5 M€ au 31 mars 2021 contre 7,5 M€ au 31 mars 2020.

#### **Une structure financière solide**

La structure financière de la Caisse Régionale demeure solide avec 1 660 M€ de capitaux propres consolidés, part du Groupe au 31 mars 2021. Sur la période, les encours de parts sociales sont en hausse de 7,5 M€. Le ratio CET 1 est estimé à 24,42% au 31 mars 2021. Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 31 mars 2021, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment des limites internes d'endettement à court et à moyen terme, et du ratio LCR qui, calculé sur les 3 premiers mois de 2021, s'élève à 158 % (pour une exigence réglementaire de 100 %). Il s'établit à 216,5 % au 31 mars 2021.

Le total du bilan consolidé au 31 mars 2021 atteint 12,2 Milliards d'euros, les capitaux propres et les dettes représentent respectivement 13,6 % et 86,4 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 31,2 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 62,4 %. Le solde correspond principalement à l'encours de BMTN émis par la Caisse Régionale.

Le cours du Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole du Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a baissé sur la période. Il s'élève à 77,50 € au 31 mars 2021, contre 86,00 € au 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale du 18 mars 2021 a voté le versement d'un dividende de 2,70 € par titre (soit 3,25% de rendement sur le cours moyen 2020). Il sera versé à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021.

### Les chiffres clés

En M€	Mars 2020	Mars 2021	Evolution sur un an
Collecte Globale	12 475	13 705	+9,9%
Crédit <sup>(1)</sup>	8 498	9 166	+7,9%
Produit Net Bancaire – Social	52,9	50,7	- 4,2%
Charges d'Exploitation – Social	-33,6	-34,0	+ 1,3%
Résultat Brut d'Exploitation – Social	19,3	16,7	-13,8%
Résultat Net – Social	1,2	6,9	+ 459%
Résultat Net – Consolidé	7,5	9,5	+26,7%
Total Bilan – Consolidé	10 771	12 188	+13,2%
Capitaux Propres – Consolidé (part du Groupe)	1 635,7	1 659,6	+1,5%

*(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées dans le cadre des opérations de titrisation Groupe, qui se sont déroulées en 2017, 2018, 2019 et en 2020.*

### Les perspectives

La Caisse régionale a continué d'accompagner ses clients au cours du premier trimestre 2021 comme tout au long de l'année 2020. Elle a su faire preuve d'une grande agilité en conservant ses agences ouvertes, en déployant le télétravail et en mettant à disposition un éventail toujours plus large de fonctionnalités à distance pour ses clients. La Caisse régionale a distribué un total de 235 M€ de prêts garantis par l'Etat pour accompagner ses clients éligibles.

L'ampleur des mesures d'accompagnement gouvernementales et la mobilisation de la Caisse régionale ont permis à la plupart de nos clients de supporter, jusqu'à maintenant, les conséquences économiques de cette crise sanitaire.

La Caisse régionale aborde ce contexte avec une assise de solvabilité extrêmement solide qui lui permet de poursuivre sans inflexion son action au service de ses clients et de son territoire.

Le Crédit Agricole du Morbihan continue d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société en s'appuyant sur son modèle singulier de banque universelle de proximité.

**Retrouvez toutes les informations financières et réglementaires sur [www.credit-agricole.fr/ca-morbihan](http://www.credit-agricole.fr/ca-morbihan)  
Rubrique « Informations réglementées ».**

**Contact « Relations Investisseurs » :  
M. Georges Du Mesnil Du Buisson [Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr](mailto:Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr) - 02 97 01 77 77**